

RECONVERSION. Recteur de l'Université de Fribourg jusqu'à mi-mars, Guido Vergauwen a désormais une nouvelle fonction. Les membres du chapitre provincial des dominicains de Suisse l'ont élu prier provincial. D'origine belge et flamande, âgé de 70 ans, professeur de théologie, il aura dirigé l'alma mater fribourgeoise pendant huit ans.

Gravité, légèreté, rêve et plus encore

NUITHONIE. La compagnie fribourgeoise Roz & Coz crée *Ta main!* de Joëlle Richard. Une réflexion ludique, mais parfois confuse.

ÉRIC BULLIARD

Critique

C'est un fourgon rouillé, au fond de la forêt. La maison de Baba, qui fabrique du latex et trompe sa solitude à coups de gnôle. Au loin, la ville, ses bunkers, ses barbelés. Une atmosphère d'après explosion nucléaire dans laquelle se déroule *Ta main!*, de Joëlle Richard, que sa compagnie Roz & Coz a créé jeudi à Nuithonie, à Villars-sur-Glâne, et qui est à l'affiche jusqu'au 17 janvier.

Baba ne reçoit qu'une visite, celle de Pincette, fossoyeur et marchand ambulante. Il est le dernier à venir se ravitailler en préservatifs chez l'ermite de la forêt. Jusqu'au jour où arrive Ephédrine, chargée d'une mission de la plus haute importance.

Auteure et metteuse en scène, Joëlle Richard a su créer une atmosphère qui oscille dans un curieux équilibre entre angoisse et humour, gravité et légèreté, réalisme et onirisme. La scénographie, conçue avec Alain Kilar, joue intelligemment sur les matières et les contrastes entre la transparence de hauts rideaux, la froideur du métal de la camionnette, les feuilles mortes et les suggestions vidéo de la forêt ou des menaçantes vagues de crabes.

Sa pièce mélange les genres, de la science-fiction postapocalyptique à la comédie tendance burlesque. Longtemps, le spectateur ne sait trop comment appré-



Céline Cesa et Yann Pugin oscillent entre les registres, dans *Ta main!*, pièce de Joëlle Richard, créée cette fin de semaine à Nuithonie.

hender ce qui se déroule devant ses yeux. Un sentiment déstabilisant, loin d'être désagréable.

Les trois comédiens fribourgeois, Céline Cesa, Jacqueline Corpataux et Yann Pugin naviguent eux aussi entre les registres avec conviction. Avec son chapeau moitié Oliver Hardy, moitié *Orange mécanique*. («I'm singing in the rain...»), le Pincette de Yann Pugin, roi de la débrouille et solide buveur, amuse, mais ne se départit pas d'un fond inquiétant. Céline Cesa se révèle à la fois drôle et émouvante. Et Jacqueline Corpataux fi-

nit par montrer les failles sous la carapace rigide de cette employée zélée.

Rythme et lyrisme

Ta main! multiplie ainsi les pistes et se révèle assez déroutant. D'autant plus que la plume de Joëlle Richard use d'un lyrisme qui semble parfois peu adapté à l'oral. Des phrases comme «laisse-moi récolter les lauriers de toutes ces années de labeur» ou «je me fonds dans la nuit, vide de tout, fanée de n'avoir pu les sauver» sonnent étrangement.

Au final, toute la pièce donne l'impression d'un foisonnement parfois confus. Epurée, elle aurait gagné en lisibilité et en rythme, qui cale en deuxième partie. Reste ce pertinent appel à la réflexion, sur le mode ludique, cette manière de nous interroger, à travers l'art, sur la société et ce qu'elle pourrait devenir. ■

Villars-sur-Glâne, Nuithonie, jusqu'au 17 janvier. Réservations: Fribourg Tourisme, 026 350 11 00. www.equilibre-nuithonie.ch

Fribourg veut être un canton sans OGM

AGRICULTURE. Fribourg est en passe de se déclarer «canton sans OGM». Le Conseil d'Etat vient de soumettre au Grand Conseil un projet de modification de la Loi sur l'agriculture dans ce sens. Pour autant qu'elle soit approuvée par les députés, la nouvelle loi stipulera que «l'utilisation d'organismes génétiquement modifiés (OGM) sur les surfaces agricoles utiles, ainsi que sur les surfaces d'estivage, est interdite». L'Etat s'engage à garantir, «sous réserve du droit fédéral», une production agricole libre d'OGM.

Le projet découle de la motion de Dominique Corminboeuf (ps, Domdidier) et Nicolas Repond (ps, Bulle) adoptée le 12 juin 2012 par le Parlement cantonal par 45 voix contre 26 et 5 abstentions, contre l'avis du Gouvernement. Selon les motionnaires, se déclarer canton sans OGM constitue un signal politique fort, d'autant que, au niveau fédéral, les débats au sujet du moratoire en vigueur jusqu'en 2017 et sur les modifications de la Loi sur le génie génétique sont fréquents. Lors du débat au Grand Conseil, ils s'étaient montrés persuadés qu'une telle inscription dans la Loi sur l'agriculture permettrait au canton de montrer sa position

et ainsi d'influencer le débat de manière importante.

Le Conseil d'Etat ne partageait pas cette approche. En avis, cette problématique relève du droit fédéral. En la mise en œuvre d'une mesure sur le terrain sera difficile. Il n'a pas changé de point de vue depuis. Dans son message, il «conçède tout de même que l'adoption d'une interdiction limitée à l'échelle cantonale, quand bien même elle serait sans portée juridique, pourrait avoir l'effet d'un signal politique. L'Exécutif souligne que de telles demandes d'utilisation d'OGM des fins expérimentales sur surface agricole demeurent possibles. Elles dépendent de l'Office fédéral de l'environnement. De telles demandes sont toutefois exceptionnelles en Suisse et n'ont pas concerné le canton de Fribourg.

Exception tessinoise

A l'heure actuelle, seules le canton du Tessin a inscrit dans sa Loi sur l'agriculture la réserve l'interdiction des OGM. Les cantons de Vaud et de Genève ont inscrit un décret d'interdiction d'OGM dans leur législation sur l'agriculture mais en réservant expressément le droit fédéral. Voilà pourquoi Fribourg s'apprête à suivre

Hausse du nombre de chômeurs en 2014

EMPLOI. En 2014, le taux moyen de chômage dans le canton s'est établi à 2,9% de la population active (contre 2,7% en 2013). Il reste en dessous de la moyenne nationale de 3,2%.

En décembre, le taux de chômage dans le canton a augmenté de 0,4 point pour s'élever à 3,2% de la population active. Cette hausse s'explique principalement par des facteurs saisonniers. Quelque 4933 personnes étaient considérées comme chômeuses, soit 605 de plus qu'en novembre 2014. Mais ce chiffre reste inférieur à celui de décembre 2013 (-1000).

Le taux de chômage a augmenté dans tous les districts. C'est dans la Sarine que le phénomène était le plus marqué avec une hausse de 0,6 point pour un taux de 4,4%. L'augmentation était de 0,5 point dans le district de la Veveyse, qui affiche un taux de 3,3%. Suivent les districts de la Broye, de la Glâne et de la Gruyère qui ont tous enregistré une progression de 0,4 point, avec des taux respectifs de 3,3%, 2,5% et 3,2%.

La hausse du chômage concerne toutes les classes d'âge, à l'exception des 15-19 ans. Les signes de détérioration, de caractère saisonnier, ont surtout été enregistrés dans le secteur bâtiment. Comme en 2013, la météo clémente de l'année passée a reporté le ralentissement des activités extérieures sur les mois de décembre. MH

Procès légèrement surréaliste

RAIE MANTA. Suspendu en mars 2013, le procès des squatters de l'ex-collectif Raie Manta a repris jeudi à Fribourg en présence de quatre prévenus. Les faits incriminés remontent à fin 2010, début 2011. Autant dire que le procès a un petit fumet de réchauffé. Rien dans la séance de jeudi matin n'a relevé

Au tribunal

dans lequel elle a pu se retirer en toute tranquillité.

Aucune déclaration fracassante n'est venue émailler le procès: les prévenus se sont contentés de se défendre. Ils ont choisi, ce qui

infractions retenues sont, pour l'essentiel, celles de violation de domicile et d'empêchement d'accomplir un acte officiel.

Un certain nombre d'entre eux ont accepté leur condamnation. Une quinzaine ont fait opposition. Le procès devant le juge de paix de la Sarine s'est ouvert le 20 février 2011: il a été suspendu peu après, le 6 mars.

Plus de 460 contrôles de mai à décembre